

## DÉCLARATION DES SALAIRES VERSÉS PAR L'EMPLOYEUR À SON PERSONNEL JUSQU'AU 31.12.2023

Numéro d'affilié

Période de déclaration\*

	—
--	---

\* Ce formulaire n'est à utiliser que pour les périodes de cotisations allant jusqu'au 31.12.2023.  
Au-delà merci de remplir le formulaire « Déclaration des salaires versés par l'employeur à son personnel dès le 01.01.2024 »

Si pas de personnel cette année :

Coordonnées de l'employeur

Civilité :

Nom, prénom ou raison sociale :

Rue, n° :

NPA, localité :

Téléphone :

E-mail :

Institution de prévoyance LPP (nom, adresse, NPA, localité) :

Assurance LAA (nom, adresse, NPA, localité) :

Liste des membres du personnel		Période d'activité				Salaires bruts		
N° AVS	Nom et prénom	Année	Début		Fin		AVS/AI/APG	Assurance-chômage
			Jour	Mois	Jour	Mois		
<b>Montant total des salaires soumis/report</b>								

Notre formulaire pdf peut être téléchargé et complété depuis votre ordinateur. Vous pouvez ensuite nous le transmettre via notre site ([www.caisseavsvaud.ch/declarer-en-PDF](http://www.caisseavsvaud.ch/declarer-en-PDF)) ou par poste

Date : \_\_\_\_\_

Timbre  
et signature : \_\_\_\_\_